Université Rennes 2

Science Ouverte

La science est un bien commun mais aujourd'hui les universités paient le prix fort pour accéder aux travaux de leurs chercheurs car le marché de la publication scientifique est dominé par quelques gros éditeurs scientifiques.

Pour réinventer un modèle plus juste, une évolution vers la science ouverte est nécessaire.

SOcle : Clés pour la Science Ouverte

Le portail SOcle de l'université, lancé en janvier 2022, est un guichet unique d'accompagnement des enseignant.e.s-chercheur.euse.s et doctorant.e.s pour la mise en œuvre de pratiques ouvertes dans leurs travaux de recherche. C'est une plateforme centralisée afin de les accompagner à chaque étape de leurs recherches et permettant de les diriger si besoin vers les bons interlocuteurs de l'université. SOcle fournit également un accès à des services de suivi et de conseil personnalisés, notamment d'aide à la rédaction de plans de gestion de données, dans le but de faciliter les démarches de financement et si besoin pour les aiguiller vers les outils locaux et nationaux pertinents. Si nécessaire, il oriente vers des offres de formation adaptées aux besoins en mobilisant le SCD, l'URFIST et la MSHB.

Les ressources accessibles sur le portail sont organisées de sorte à décliner les principes de la science ouverte à chaque stade d'un projet de recherche, de sa préparation à la publication, diffusion et valorisation de ses résultats.

Une équipe inter-services d'accompagnement au développement de la science ouverte et au soutien à la recherche est à la disposition des enseignants-chercheurs et doctorants de l'université Rennes 2. Retrouvez en ligne vos interlocuteurs sur les questions de publications, éthiques et juridiques, de formation, de données de recherche ou encore d'évaluation .

Plateforme des archives ouvertes HAL

La plateforme des archives ouvertes HAL est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques, déjà publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français et internationaux, dans toutes les disciplines.
L'engagement de l'université Rennes 2 en faveur d'un accès libre et gratuit à la recherche scientifique s'est concrétisé par la mise en place d'une archive ouverte sous la forme d'un portail institutionnel HAL. Ce portail, inauguré en juin 2017, permet :

- de promouvoir l'Open Access et l'Open Science,
- d'accroître la visibilité des travaux de recherche des chercheures et chercheurs et enseignantes-chercheures et enseignants-chercheurs de l'établissement, et d'en assurer un accès large à l'échelle nationale et internationale (plus de 20 000 références disponibles, dont un tiers, soit plus de 5 000 en texte intégral ; 2 500 dépôts en 2017, 235 091 consultations en 2017),
- d'assurer l'archivage pérenne des documents et données déposés ainsi qu'une accessibilité à long terme,
- de valoriser la production scientifique des unités de recherche, grâce à des collections dédiées (17 collections existantes).

La promotion de ce portail a été l'occasion d'informer largement les chercheures et chercheurs sur leurs nouveaux droits et les possibilités de dépôt étendues avec la loi pour une République numérique, quelle que soit la politique des éditeurs. Des formations à la carte, et une aide à la saisie rétrospective de leurs publications (de 2010- 2018) sont également proposées par le service commun de documentation (SCD) aux unités de recherche. L'accompagnement des chercheurs prend aussi la forme d'un conseil individualisé.

L'accès libre des publications est désormais l'obligation pour tous les projets de recherche financés par l'Union européenne. La Charte de signature unique pour l'Université de Rennes, à laquelle l'Université Rennes 2 est associée, va également améliorer dans le futur le repérage et la visibilité des publications dans les outils bibliométriques, qui restent cependant notoirement inadaptés aux sciences humaines et sociales (SHS). Dans cette perspective, l'établissement travaille aussi sur d'autres outils de visibilité de ses publications.